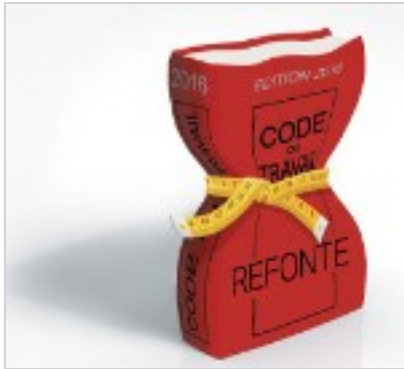
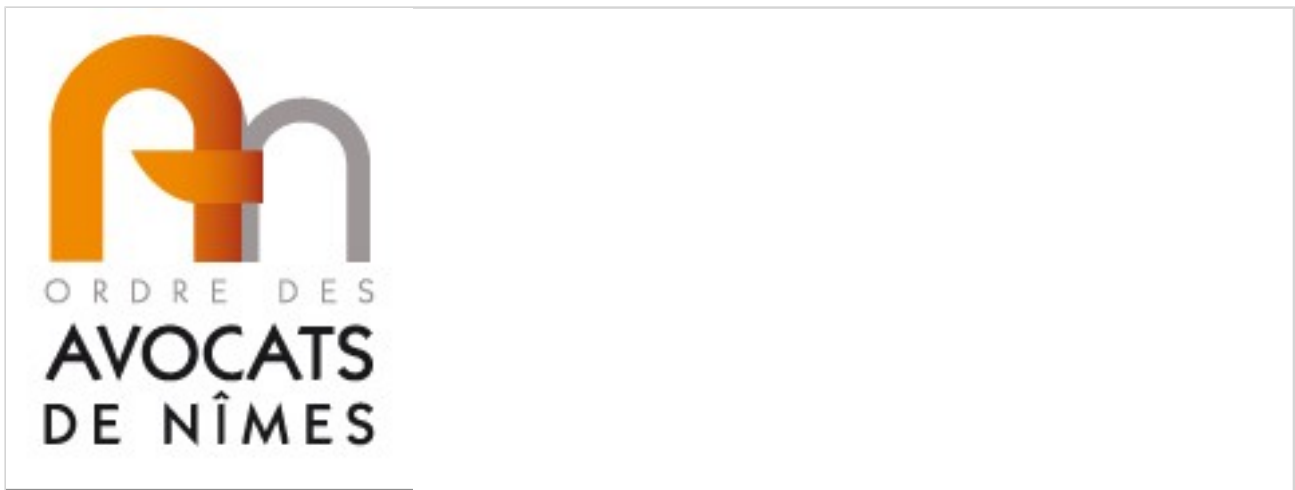


Journée d'études "Faut-il refonder le code du travail?"

Le 29 avril 2016



L'ordre des avocats de Nîmes et le
Département "Droit, Économie et Gesti



on
" de l'université de Nîmes organisent une journée d'études le 29 avril 2016 sur le site Vauban
de l'université sur inscription :

[Colloque-faut-il-refonder-le-code-du-travail](#) 

Consultez le  programme du Colloque